

Appropriation (de l'espace)

L'expression « appropriation de l'espace » est au fondement de notions centrales en géographie (comme dans les autres disciplines qui prennent en compte l'espace), telles que [territoire](#), patrimoine, [espace public](#), [segregation](#), aménagement... tout en étant rarement définie et discutée de façon approfondie. Elle mérite d'autant plus d'être que c'est une expression à la fois omniprésente et polysémique, passant de l'idéal au matériel et de l'individuel au collectif. Elle est aussi très connotée, avec cette particularité que les charges normatives des deux principaux faisceaux de sens qu'elle recouvre sont opposées : d'un côté les registres de l'acquisition, de la prise de possession (attribution, détention ou usage exclusifs), souvent dénoncés comme accaparement, confiscation et détournement d'autrui ; de l'autre les registres de l'exploration, de l'intégration, de la maîtrise de nouveaux espaces (ou de nouveaux usages), ou encore de l'adaptation de l'espace (ou de ses usages) à ses besoins, registres généralement loués en tant qu'accomplissement de soi, autonomisation voire émancipation.

L'usage du lexique de l'appropriation dans les sciences humaines et sociales est à situer dans une géographie marxiste, pour l'un et l'autre de ces deux faisceaux de sens. Avec le jeune Marx, à la suite de Hegel, l'appropriation s'oppose à l'aliénation : elle est l'appropriation de soi (de l'essence humaine) par la praxis, le travail. Avec la critique de l'économie politique, cette signification ne disparaît pas puisque l'aliénation est ici détournement des moyens de production et de subsistance, ce qui fait de leur appropriation collective le principal moyen d'émancipation. Mais précisément, parler d'appropriation collective (par les ouvriers), c'est l'opposer à une appropriation privative, celle des moyens de production, des marchandises, des produits de leur vente et ce faisant de la plus-value, par les capitalistes.

L'application à l'espace de cette filiation marxiste sera surtout le fait d'Henri Lefebvre, avec ses ouvrages sur la vie quotidienne, le rural et l'urbain, et bien entendu *La production de l'espace* (1974) : « D'un espace naturel modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que ce groupe se l'approprie » (Lefebvre, 2000, p. 192). Si l'appropriation conserve son contenu matérialiste, elle est opposée à la « domination » (destructrice) de la nature. Elle donne un contenu à « l'habiter » (vs « l'habitat »), en tant qu'adaptation de son espace par le groupe familial, elle s'élargit à la ville comme « espace vécu » qui doit être appropriée collectivement. Lefebvre dénonce tout ce qui aliène, détournement des habitants de leur espace - éviction des classes populaires vers la périphérie, urbanisme autoritaire, privatisation de l'espace par les forces capitalistes... - et revendique le (*le droit à la ville*). Parler d'appropriation lui permet d'analyser les stratégies et les luttes pour l'espace (social) et sa production.

Les années 1970 voient se diffuser cette expression dans les sciences humaines et sociales, avec des significations multipliées, comme en témoigne (et le renforce) un colloque organisé par des spécialistes de psychologie « environnementale » ou « de l'espace » accueillant aussi des sociologues, ethnologues, architectes... mais pas de géographes (Korosek-Serfaty, 1973). Si les structures sociales ne sont pas absentes, à l'image d'Henri Raymond pour qui « il est impossible de parler de cette appropriation sans se référer à la manière dont elle est pratiquée et vécue différemment dans chaque société » (p. 78) ou de Paul-Henri Chombart de Lauwe qui affirme que « le pouvoir de quelques-uns s'oppose à l'appropriation de l'espace par tous » (p. 26), les définitions et aspects psychologiques (cognitifs, affectifs, identitaires...) sont privilégiés. Cette filiation psycho ou microsociologique fera une place importante à la notion, mais en la liant voire en la subordonnant au lexique territorial venu des ethnologues et passant par Edward Hall et/ou Erwing Goffman.

À l'inverse, un Pierre Bourdieu ne s'en sert qu'en l'articulant à une perspective structurale. Dans *La Distinction*, il fait fonctionner l'opposition entre appropriation matérielle (détention exclusive) et symbolique (perception, usage distinctif), qui n'est pour certaines classes ou fractions de classe qu'un substitut à la première. La notion est fondamentale dans la manière dont il appréhende l'espace physique en tant qu'[« espace social »](#) réifié. C'est l'appropriation des biens rares et localisés qui les constitue en propriétés (sociales) et son exclusivité qui permet de s'en servir comme des capitaux.

On comprend dès lors l'importance des luttes pour l'appropriation de l'espace, sous-titre du fameux texte « *Effets de lieu* » (1993), médiation par laquelle les compétitions sociales et différentes formes de pouvoir se traduisent et s'objectivent dans l'espace physique.

Dans les champs de l'action sur l'espace - architecture, urbanisme, aménagement - la référence à l'appropriation est plus que jamais d'actualité, dans un contexte où la pensée de Lefebvre revient en force autour des débats et mouvements pour le « droit à la ville ». Elle y converge avec les discours sur la participation des habitants et l'empowerment, que personne ne semble vouloir traduire par émancipation... À l'heure où des formes d'appropriation exclusives manifestent et renforcent l'augmentation

des inégalités sociales, nous sommes sur le versant positif du « vivre ensemble », d'une appropriation qui permettrait à chacun, notamment dans les catégories populaires, d'avoir une place, tout en s'impliquant collectivement. Mais la référence à l'appropriation accompagne également la montée en puissance des idéologies sécuritaires et légitime la mise à distance, le contrôle collectif d'un espace : c'est ainsi que l'on parle d'appropriation « propos de la « résidentialisation » dans les [«quartiers»](#) d'habitat social.

Bien entendu, la géographie n'est pas restée à l'écart de ces usages, et s'y inscrit au contraire dès les années 1970, avec notamment les travaux sur « l'espace vécu » puis la « géographie sociale ». Mais qu'une telle notion soit encore souvent absente des entrées des dictionnaires de la discipline, tout en étant présente dans nombre de notices comme dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, est révélateur d'un impensé. Paradoxe redoublé par le succès incontesté du lexique territorial (et patrimonial) à partir des années 1990.

Nous proposons de reprendre ici une typologie (Ripoll, Veschambre, 2005) en nous appuyant sur une approche ternaire des modes d'existence des " processus sociaux

-des formes d'appropriation dominante matérielles avec un versant exclusif ou privatif (monopole d'accès aux ressources) qui s'accompagne souvent d'une clôture de l'espace, et un versant fonctionnel (usage autonome) qui comprend le détournement, l'adaptation à ses propres fins, et suppose souvent une transformation, un aménagement ;

-des formes d'appropriation dominante idéelle et subjective, qui se déclinent en appropriation cognitive (apprentissage théorique ou intériorisation par familiarisation), affective (attachement aux lieux) ou encore et « existentielle » (sentiment d'être à sa place chez soi) ;

-des formes d'appropriation dominante idéelle mais plus ou moins fortement objectivées et institutionnalisées, qui réfèrent aux processus d'attribution « statutaire » d'une portion ou catégorie d'espace à un individu, un groupe ou une catégorie sociale, avec des modalités juridiques (non réductibles à la propriété privée) et d'autres plus symboliques ou identitaires, objectivées dans le langage mais aussi, bien souvent, dans des marques matérielles (signalétique, objets, corps, architecture...).

De même qu'il ne faut pas confondre appropriation et revendication d'appropriation, ces différentes modalités sont importantes à distinguer pour mieux les articuler, et les faire travailler avec leurs antonymes ou corollaires tels que la déposssession, l'expropriation (« déguerpissement »), l'assignation, mais aussi le public ou le commun, ou encore d'autres concepts qui lui sont fortement associés tels que l'usage et le marquage, la catégorisation et la (dé)valorisation.

voir aussi : [Espace social](#), [droit à la ville](#)

Bibliographie

références bibliographiques:

-Bourdieu.P, 1993, "Effets de lieu", dans P.Bourdieu (dir), *La misère du monde*, Seuil, Paris, pp159-165

-Korosek-Serfaty.P (ed), 1976, *L'appropriation de l'espace*, actes de la 3^{ème} conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 650p

-Lefebvre.H, 2000 (1974 1^{ère} édition), *La production de l'espace*, Anthropos, 487p

-Ripoll.F, Veschambre.V, 2005, "L'appropriation de l'espace comme problématique", *Norois*, n°195